

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Mouskito South Europe Stick

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** 7/15/L-000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** LU-0009687-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Mouskito South Europe Stick
-----------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Laboratoria Qualiphar N.V./S.A.
	Adresse	Rijksweg 9 2880 Bornem Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	7/15/L-000	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	LU-0009687-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	24/02/2015	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	31/07/2024	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Cosmade BVBA, Impulsstraat 3A
<b>Adresse du fabricant</b>	Impulsstraat 3A 2220 Heist-op-den-Berg Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Belcofill BVBA, Impulsstraat 7 B-2220 Heist-op-den-Berg Belgique

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
<b>Nom du fabricant</b>	Vertellus Specialities Inc.
<b>Adresse du fabricant</b>	High Point Road 2110 US-27403-2642 Greensboro, Caroline du Nord États-Unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	High Point Road 2110 US-27403-2642 Greensboro, Caroline du Nord États-Unis
<b>Substance active</b>	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
<b>Nom du fabricant</b>	Clariant Produkte GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Brüningstraße 50 65929 Frankfurt am Main Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Brüningstraße 50 65929 Frankfurt am Main Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	30

### 2.2. Type de formulation

Stick (semi-solide) prêt à l'emploi
-------------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
--------------------------	---

## Conseils de prudence

<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p> <p>Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux/spéciaux conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>
--

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Répulsifs - Amateurs

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insectifuge contre les moustiques et les mouches, qui s'applique sur une peau non protégée.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Culex, Aedes et Anopheles Nom commun: Moustiques Stade de développement: Tous les stades  Nom scientifique: Stomoxys Calcitrans Nom commun: Mouche charbonneuse Stade de développement: Tous les stades
<b>Domaine d'utilisation</b>	Other  Application cutanée
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Stick Description détaillée: Le produit est proposé sous la forme d'un stick et peut être appliqué directement sur la peau non couverte.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: / Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Appliquer une petite quantité de produit pour couvrir uniformément les parties du corps non couvertes : tête, cou, mains (paumes et dos), avant-bras, jambes, pieds et 70 % de la partie supérieure des bras et des cuisses, ce qui correspond au port d'une tenue extérieure classique (blouse à courtes manches (ex. t-shirt) et short).  En cas de nouvelle application, respecter le nombre d'applications maximum autorisé par jour :

	<p>Trois fois pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans  Deux fois pour les enfants de 2 à 12 ans  Une fois pour les enfants de moins de 2 ans.  Le produit offre une protection pendant 8 heures contre les moustiques et pendant 5 heures contre les mouches, dans les régions tempérées. Dans les régions tropicales, le produit offre une protection pendant 7 heures contre les moustiques, y compris le moustique Anophèle (vecteur de la malaria).  Ne pas appliquer directement sur les mains.  L'effet protecteur diminue en cas de forte transpiration, de baignade et d'application insuffisante sur la peau.</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille en polypropylène avec bouchon - 40 ml.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit sur la peau exposée. Appliquer une quantité suffisante sur la peau.  
Le produit offre une protection pendant 8 heures contre les moustiques et pendant 5 heures contre les mouches, dans les régions tempérées. Dans les régions tropicales, le produit offre une protection pendant 7 heures contre les moustiques, y compris le moustique Anophèle (vecteur de la malaria).  
Ne pas appliquer directement sur les mains.  
L'effet protecteur diminue en cas de forte transpiration, de baignade et d'application insuffisante sur la peau.  
Utiliser le répulsif avec précaution. Toujours lire l'étiquette et la notice du produit avant utilisation.  
Tenir le produit hors de portée des enfants.  
Ne pas appliquer sur des plaies ouvertes, des blessures, une peau irritée ou récemment rasée. Réservé à un usage externe.  
Ne pas utiliser sous les vêtements. Ne pas appliquer sur les vêtements.  
Toute application de produits solaires ou de cosmétiques peut nuire à l'efficacité du répulsif.  
Les utilisateurs sont priés de notifier toute inefficacité du produit en contactant directement le titulaire de l'enregistrement.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit doit être appliqué sur une peau sèche. Attendre au minimum 30 minutes entre l'application d'une couche de produit et un autre produit de soin de la peau (ex. crème solaire). Appliquer à nouveau après l'activité physique ou la baignade.  
Éviter tout contact avec les yeux, la bouche et les muqueuses.  
Utiliser le répulsif avec précaution. Toujours lire l'étiquette et la notice du produit avant utilisation.  
Appliquer uniquement sur les parties du corps non couvertes. Ne pas appliquer sur tout le corps. Il faut toujours privilégier les protections physiques (moustiquaires, vêtements à longues manches et pantalons). Ne pas utiliser sous les vêtements.  
Se laver les mains avant de toucher des denrées alimentaires. Ne pas appliquer directement à proximité de nourriture, d'aliments ou de boissons, ni à proximité de surfaces ou d'ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec de la nourriture, des aliments et des boissons. Pour éviter toute contamination des denrées alimentaires, éviter tout contact entre les surfaces cutanées traitées et la nourriture.  
L'application du produit chez les enfants de moins de 12 ans doit être réservée à l'adulte.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'ingestion, rincez la bouche. Appelez le Centre antipoison (Tél.: 8002-5500) et demandez s'il est indiqué de boire de l'eau avec du charbon actif en suspension.  
Consultez un médecin. Montrez-lui l'étiquette, l'emballage ou la notice.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Protégez l'oeil non concerné pendant le rinçage.  
Si vous portez des lentilles de

contact : si elles sont faciles a enlever, enlevez d'abord les lentilles, puis rincez.  
Consultez un médecin. Montrez-lui l'étiquette, l'emballage ou la notice.

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Le contenu et l'emballage doivent être éliminés conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Le produit est stable pendant 5 ans.

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

/

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

/

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

/

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

/

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

/

## 6. Autres informations

Pour l'étiquetage des sticks de 40 ml, uniquement la mention de danger H412 et le conseil de prudence P102 s'appliquent.